



Robert Cramer

Conseiller d'État de la République et Canton de Genève,

Co-président du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.



Le 5 décembre a été signée la charte d'engagement du projet d'agglomération franco-valdo-genevois. En quoi cette signature constitue une avancée importante ?

Née de démarches transfrontalières engagées il y a plus de 30 ans, l'agglomération franco-valdo-genevoise, deuxième agglomération suisse et deuxième agglomération de Rhône-Alpes, répond à la volonté de coordonner l'action des autorités à la mesure des solidarités qui unissent les territoires que sont le canton de Genève, le district de Nyon dans le canton de Vaud et les territoires voisins des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie.

Cet accord est exceptionnel, comme l'est la situation de Genève : celle d'une ville enclavée dans un autre pays, et historique, car au-delà des diverses conventions conclues jusqu'à ce jour entre nos deux pays, c'est la première fois qu'est signé un accord transfrontalier qui regroupe tous les sujets de la vie quotidienne de la population et dessine le futur visage de la région à travers les dix thématiques traitées.

Qu'est-ce qui va changer concrètement pour la population ?

Le Projet d'agglomération débouche sur des réalisations concrètes qui touchent chaque citoyen très directement dans son quotidien. Ce sont non seulement les questions liées à l'organisation du territoire qui sont abordées, telles que la mobilité, l'urbanisme et l'environnement, mais aussi le renforcement et la meilleure coordination des services à la population dans les domaines de la formation et de la culture, de la santé et du social. Enfin, sont également traités les thèmes de l'économie, du logement, et de l'agriculture.

Quels sont les projets phares ?

Pour citer un exemple, le schéma d'agglomération dessine, à l'horizon 2030, une agglomération compacte, multipolaire et verte, dans laquelle un réseau dense de transports publics facilite la mobilité. Nous sommes, notamment, en train de réaliser un RER transfrontalier dont les deux pôles seront la gare de Genève-Cornavin, et celle d'Annemasse, en Haute-Savoie. Dans le même temps, nous travaillons avec les autorités dans le département de l'Ain pour que les habitants du Pays de Gex puissent bientôt bénéficier d'un tram transfrontalier reliant Saint Genis à Genève.

Avancée pour le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois

Le 5 décembre 2007, la Charte d'engagement du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a été signée par les partenaires français et suisse. Il s'agit là d'une étape fondatrice pour le développement du territoire transfrontalier.

Le Projet d'agglomération couvre un territoire de 1900 km² et de 204 communes : 112 françaises réunies au sein de l'ARC, Association régionale de coopération du genevois et 92 communes suisses autour de Genève et de Nyon. L'ensemble représente près de 777 000 habitants.

La Charte d'engagement signée le 5 décembre est l'aboutissement d'un travail de plus de trois ans. Elle énonce l'engagement politique des 18 partenaires, français et suisses, à travailler ensemble à sa mise en œuvre et permet de créer, pour ce faire, un échelon de coordination et de gouvernance qui les unira. Ce Projet fédère ainsi trois démarches : au plan des États, il s'inscrit dans le cadre de la politique des agglomérations de la Confédération suisse et de la Coopération métropolitaine de l'État français ; au plan régional, la démarche est renforcée avec le label "Grand Projet" de la Région Rhône-Alpes et au plan départemental, des conventions seront signées avec les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie.

Concrètement, la Charte définit les grands principes d'organisation du territoire à l'horizon 2030. Elle s'organise sur trois niveaux :

- une vision politique des partenaires sur des objectifs, une stratégie et une mise en œuvre précise du Projet d'agglomération,



L'agglomération franco-valdo-genevoise vue du Mont Salève (Haute-Savoie)

- un Schéma d'agglomération et une planification stratégique incluant des infrastructures de transports et de services publics,
- un programme d'actions défini sur une dizaine de thématique.

Avec des flux de travailleurs en perpétuelle augmentation, la priorité est donnée aux transports. L'épine dorsale de la mobilité transfrontalière repose sur le CEVA (liaison RER entre Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse), mais le Projet prévoit également de développer tramways, bus, cars et parkings relais.

L'autre priorité liée à ces flux concerne le logement avec la création d'un Plan directeur de l'habitat transfrontalier (PDHT). L'objectif est notamment de créer 50 000 logements en dix ans, de rééquilibrer le nombre de logements et d'améliorer la répartition emploi/logement de part et d'autre de la frontière.

De nombreuses autres thématiques sont développées avec des plans d'actions précis : la santé, l'économie, l'environnement, l'agriculture, la formation, la culture, l'urbanisation et le social.

Les enjeux fonciers sur les littoraux basque et catalan

Après avoir mené une première étude en 2006 sur les enjeux fonciers et immobiliers dans les agglomérations transfrontalières de Genève et de Bâle, la MOT a poursuivi son expertise en conduisant une seconde étude de cette problématique sur les littoraux franco-espagnols basque et catalan.*

L'objectif de l'étude était de réaliser un diagnostic des caractéristiques foncières et immobilières de ces deux territoires pour :

- analyser les outils de planification de part et d'autre des frontières,
- mieux comprendre les enjeux relatifs à la maîtrise de la pression foncière et immobilière,
- produire un référentiel immobilier et foncier dans ces espaces à travers une meilleure connaissance des mécanismes à l'œuvre : quel contexte ? Quel marché ? Quels acteurs ? Quelles difficultés ? Quelles tendances ? Quelles actions menées actuellement ?

- esquisser des pistes de solution pour contrôler cette pression et accompagner un développement harmonieux de ces territoires, tant sur le plan technique que politique,

- placer la problématique foncière et immobilière au cœur du projet de territoire de ces deux espaces transfrontaliers.

Au-delà de la dimension stratégique nationale, les préconisations de cette étude ont pour vocation d'accompagner les acteurs territoriaux dans leur politique transfrontalière de développement foncier et immobilier.

Le premier volet de l'étude sur le littoral basque a été rendu en août 2007 et le second volet, consacré au littoral catalan, en octobre 2007.

* Ces études ont été commandées à la MOT par la Direction Générale de l'Urbanisme, l'Habitat et la Construction du Ministère français de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables.



Atlas de la coopération transfrontalière

La MOT réédite son Atlas de la coopération transfrontalière, cinq ans après sa première parution.

L'Atlas regroupe près de 100 cartes qui donnent à voir les dynamiques à l'œuvre sur l'ensemble des territoires transfrontaliers entre la France et ses 9 pays voisins. Il constitue un document de référence inédit dans lequel sont analysés les principaux thèmes de la coopération transfrontalière.

La réédition de l'Atlas comporte 2 objectifs :

- poursuivre le travail de constitution de ce référent documentaire inédit sur la réalité du fait géographique transfrontalier,
- sensibiliser les autorités compétentes françaises et des pays européens aux réalités transfrontalières souvent méconnues et sous-estimées.

Les domaines d'observation ont été diversifiés et approfondis afin de mieux orienter les politiques nation-

ales et communautaires en faveur des territoires transfrontaliers. Le nombre de projets de territoires recensés a par exemple doublé depuis 2002 et ne concerne plus uniquement les espaces urbains mais aussi les espaces naturels et ruraux, majoritaires le long des frontières. L'atlas se divise en quatre grandes parties :

- La première est consacrée au fait géographique transfrontalier : les flux de travailleurs, l'emploi, le transmaritime, etc.
- La deuxième partie décline un certain nombre de thèmes caractéristiques de la coopération transfrontalière : la santé, les transports collectifs de voyageurs, les fleuves et rivières, la culture.
- La troisième partie s'attache à la dimension territoriale de la coopération transfrontalière : les projets de territoire transfrontaliers et la planification nationale, les espaces urbains, les espaces ruraux et naturels transfrontaliers.
- La quatrième partie traite du cadre politique et juridique ainsi que des outils de planification et de financement de la coopération transfrontalière : le droit opérationnel et la gestion de l'objectif 3 "coopération territoriale européenne" transfrontalière.

Les cartes sont accompagnées de commentaires approfondis sur la problématique abordée ; elles font également l'objet de zoom sur des territoires spécifiques.

L'ensemble de ces cartes sont téléchargeables en ligne sur le site www.espaces-transfrontaliers.eu (rubrique "Ressources" > "Fonds cartographique").

■ Assemblée générale 2008

L'Assemblée générale 2008 de la MOT est organisée le 29 mai à Sarreguemines à l'invitation de l'association Zukunft SaarMoselle Avenir. Une conférence-débat sur le lancement de l'EUROMOT se tiendra le 28 mai à Saarbrücken.

■ Livre blanc en préparation

Suite aux rencontres européennes "Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien" des 8 et 9 novembre 2007 à Lille, l'EUROMOT* prépare un **livre blanc de recommandations sur la coopération transfrontalière**, fruit du travail des 12 ateliers de ces rencontres. Celui-ci sera prochainement publié en français, anglais et allemand et adressé aux autorités nationales et européennes.

* Réseau européen d'autorités locales transfrontalières qui regroupe la MOT, Eixo Atlantico et City Twins.

Plus d'infos sur :

www.espaces-transfrontaliers.eu

■ "Coopérations européennes dans le domaine de la santé II"

Congrès organisé par l'ARFE et Regio Basiliensis à Bâle le 22 février 2008.

Plus d'infos sur : www.regbas.ch

■ "L'origine de la coopération transfrontalière"

Série de séminaires sur la coopération transfrontalière en Europe, étalée sur 3 ans et s'achevant sur un grand colloque en 2010, organisée par l'Université Robert Schumann et l'Euro-Institut de Kehl.

Plus d'infos sur : www.euroinstitut.org

Revue de presse

■ Lancement des OPEN DAYS 2008, Info regio, 18 décembre

"Le 14 décembre dernier, lors d'une réunion de lancement à laquelle participaient 150 représentants des régions et des villes d'Europe, Dirk Ahner, Directeur général de la DG Politique régionale, et Gerhard Stahl, secrétaire général du Comité des régions, ont donné le coup d'envoi des OPEN DAYS..."

■ Sept réseaux européens d'électricité créent une société commune de services, AFP, 18 décembre

"Sept gestionnaires de réseaux européens de transport d'électricité [RTE (fr), Elia (be), Cegetel (lu), TenneT (nl) et EON Netz, RWE TSO et EnBW TNG (de)] ont créé une société commune de services pour "faciliter les échanges transfrontaliers d'énergie" entre les pays concernés..."

■ La Commission annonce l'adoption de 35 programmes pour mettre en œuvre "la coopération territoriale européenne", Info regio, 21 décembre

■ Sarre-Moselle : un mariage urbain, Le Moniteur, 11 janvier

"Seules, elles ne sont que deux petites régions pauvres, guettées par le déclin démographique et fragilisées par l'extinction de leurs industries lourdes. Ensemble, elles constituent une conurbation d'un million d'habitants, riche de sa culture binationale et revendiquant un héritage culturel commun..."

■ Le réseau LELA s'enrichit de deux villes françaises, Tageblatt, 21 décembre

"Le réseau de villes de la Grande Région LELA (Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Longwy et Arlon), devient "LELA +" car il vient de s'enrichir à Longwy de deux nouveaux adhérents : Thionville et Metz..."

■ Le paradoxe bâlois, Le Frontalier magazine n°87, décembre

"Il existe en Suisse, deux régions phares qui concentrent la plus grande part des travailleurs frontaliers français : Genève et Bâle. Or, depuis la mise en place des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne, et la libre circulation des personnes, le nombre de travailleurs frontaliers a bondi, sauf dans une région : la région de Bâle !"

■ La France et l'Espagne relancent leur coopération transfrontalière, Le Monde, 12 janvier

"MM. Sarkozy et Zapatero ont décidé d'engager la construction d'une ligne à très haute tension dans les Pyrénées..."

